

# Le nombre de personnes sans ressources explose. Près d'un tiers sont des jeunes qui n'ont pas 25 ans

■ Le rapport 2015, publié lundi, sur les bénéficiaires du revenu d'intégration, est accablant.

**P**renez 100 personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes leur permettant de mener une vie conforme à la dignité humaine. Obligées de frapper à la porte du CPAS (Centre public d'action sociale) pour recevoir, chaque mois, un revenu d'intégration sociale (RIS) qui leur permet de se loger (souvent très chichement), de se chauffer, de manger (rarement bio), de se détendre (si peu)...

Fermez les yeux. Qui voyez-vous derrière ce chiffre? Des hommes, des femmes, des pauvres, des étudiants, des vieux, des étrangers, des demandeurs d'asile? La réalité est terrible: sur ces 100 personnes, 31 ont moins de 25 ans. Autrement dit: des jeunes dont la seule perspective est de tenter de se débrouiller avec 850 euros par mois s'ils sont seuls, avec 567 euros s'ils sont cohabitants.

On comprend encore mieux combien les moins de 25 ans sont touchés par la pauvreté insidieuse, à l'entrée de l'âge adulte, si on met plusieurs données en perspective. Là où les 18-24 ans représentent 10,7% de la population belge âgées de 18 à 64 ans, ils sont, proportionnellement, (quasi) trois fois plus nombreux (30,9%) dans le groupe des bénéficiaires du RIS.

"Cette situation hypothèque lourdement leur avenir", commentait justement Julien Van Geertsom, président du SPP Intégration sociale en présen-

tant lundi le rapport 2015 des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale.

## Des chiffres vertigineux

Les chiffres relatifs à l'année 2015 montrent une véritable explosion du nombre de personnes qui perçoivent un RIS: les bénéficiaires sont passés de 102 647 par mois (en moyenne) en 2014 à 116 146 en 2015, soit une hausse de 13,2% en un an! Et la tendance, lourde, qui s'observe dans les trois Régions (tout en étant nettement plus marquée en Wallonie), risque de ne pas faiblir. Si on scrute les statistiques, on constate en effet qu'en début d'année, la hausse était de 8,8% avant de s'envoler pour atteindre 13,3% en juillet et même 16,7% en décembre.

Comment expliquer ces chiffres vertigineux? La hausse structurelle de 2,3% de personnes vulnérables confrontées à un risque accru de devoir faire appel au CPAS (personnes âgées, peu scolarisées, isolées, d'origine étrangère...) n'explique pas tout – loin de là.

Alors? Il ne faut pas chercher très loin. Les tours de vis dans l'assurance chômage ont envoyé de nombreux exclus vers les CPAS.

Pour le dire clairement: 8,6% de l'explosion constatée en 2015 est "en grande partie" imputable à la réforme de la réglementation relative au chômage, assène le SPP Intégration sociale (qui est une institution publique et pas un syndicat ou une ASBL défendant les pauvres). La limitation (à 3 ans) du droit à une allocation d'insertion professionnelle, devenue effective au 1<sup>er</sup> janvier 2015, s'est fait particulière-

ment ressentir pendant toute l'année, relève le rapport.

## 10596 réfugiés reconnus

Parmi les autres facteurs conjoncturels qui ont fait grimper en flèche le nombre de bénéficiaires du RIS, on peut citer le nombre de réfugiés reconnus qui ont contribué pour 2,3% à la hausse de 13,2% en 2015. Ils étaient 10596 exilés avec un statut de réfugié à percevoir le revenu d'intégration sociale, soit 9,1% de l'ensemble et une hausse de 1,1% en un an.

Précisions encore qu'en 2015, les trois quarts (74,5%) de bénéficiaires du RIS étaient de nationalité belge.

**Annick Hovine**

# 850 €

## REVENU D'INTÉGRATION SOCIALE

C'est ce que reçoit chaque mois une personne qui vit seule sans ressources suffisantes.

Ce montant tombe à 567 € pour les cohabitants.

Si la personne a charge de famille, elle recevra 1134€.

# 116 146

## BÉNÉFICIAIRES

C'est le nombre moyen mensuel de personnes qui percevaient le revenu d'intégration sociale en 2015.